

DEPARTEMENT de l'INDRE
COMMUNAUTE de COMMUNES du
VAL de BOUZANNE

BUDGET PRINCIPAL
Patères vestiaires Basket
Commande

DECISION du PRESIDENT n° 2023 - 08

Le Président de la Communauté de Communes,

Vu l'article L 2122-21 et suivants du code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du Conseil Communautaire du 16 juillet 2020 donnant délégation au Président pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres d'un montant inférieur à un seuil défini par décret ainsi que toute décision concernant leurs avenants qui n'entraînent pas une augmentation du montant du contrat initial supérieur à 5 % lorsque les crédits sont inscrits au budget dans la limite d'une somme de 15 000 € HT ;

Vu le devis n° 23.02.02 du 1^{er} février 2023 de MENUISERIE AGENCEMENT DENIOT pour la fourniture et la pose de patères dans les vestiaires du basket au gymnase de NEUVY-SAINT-SEPULCHRE d'un montant de 1 832,20 € HT soit 2 198,64 € TTC ; .

DECIDE :

Article 1 : d'accepter le devis n° 23.02.02 du 1^{er} février 2023 de MENUISERIE AGENCEMENT DENIOT pour la fourniture et la pose de patères dans les vestiaires du basket au gymnase de NEUVY-SAINT-SEPULCHRE d'un montant de 1 832,20 € HT soit 2 198,64 € TTC ;

Article 2 : de signer le devis pour commande.

A Neuvy-Saint-Sépulcre, le 17 Février 2023

Le Président,
Christian ROBERT.

Publié le :

20/02/23

Le Président.
Christian ROBERT.





DENIOT

Communauté de Communes Val de Bouzanne
20, rue Emile FORICHON
36230 NEUVY ST SEPULCRE

Buzançais, le 1er février 2023

DEVIS N° 23-02-02

Annule et remplace le devis n° 23-01-20 du 17 janvier 2023.

Lieu d'intervention : Gymnase à NEUVY-SAINT-SEPULCRE

Délai : 6 semaines (jour(s) ouvré(s)), Hors congés

Porte-manteaux des vestiaires basket

Patères vestiaires basket

• Fourniture et pose de lisses de porte-manteaux
GS GALVA de chez FRANCE EQUIPEMENT, constituées :

- de lisses acier laqué EPOXY cuite au four

Coloris : Gris clair RAL 7040

- de bi-patères acier GALVANISÉ

1 bi-patère tous les 150 mm.

Dimensions : 3900 mm (2 x 1950 mm)

2850 mm

2400 mm

2	U	583,15	1 166,30
1	U	388,20	388,20
1	U	355,80	355,80

Remise commerciale à titre exceptionnelle.	1	U	-168,10	-168,10
--	---	---	---------	---------

Forfait déplacement	1	forfait	90,00	90,00
---------------------	---	---------	-------	-------

Montant H.T.	1 832,20
T.V.A. 20 %	366,44
Montant T.T.C en €	2 198,64

Si le devis vous convient, veuillez nous retourner l'original avec "bon pour accord pour la somme de ..." en indiquant la somme TTC du devis, date et signature. Versement d'un acompte de 30 % à la commande. Escompte de 0% pour paiement anticipé.

Entreprise qualifiée RGE Qualibat 8621. En cas de litige : CNPM MÉDIATION CONSOMMATION, 27 av de la Libération 42400 Saint Chamond

Nos prestations sont soumises aux conditions générales de vente reproduites au verso.

Devis valable 1 mois à compter de la date d'émission. Le contrat est réputé conclu dès lors que le client aura accepté par écrit l'offre dans les délais et à la réception de l'acompte.

En cas de retard de paiement, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros sera appliquée. Le taux de pénalités de retard est le taux appliqué par la banque centrale européenne à son opération de refinancement la plus récente majorée de 10 points de pourcentage.

